



Lentilly, le 16 mai 2023

**M. le Sous-Préfet**  
**Sous-Préfecture de Villefranche**  
**36, rue de la République**  
**BP**  
**69 658 VILLEFRANCHE S/SAONE Cedex**

**DIRECTION GENERALE**

Nos références : NS/LC

**Objet : votre courrier du 15.05.23**

Affaire suivie par

Laurent COPPOLA

Tél : 04.74.72.16.26

dgs@lentilly@mairie-lentilly.fr

Monsieur le Sous-Préfet,

Faisant suite à votre courrier que vous m'avez adressé le 15 mai, ainsi qu'à notre échange téléphonique du même jour, je vous confirme avoir suspendu la modification n°5 du PLU de la Commune de Lentilly.

Lors de notre discussion, j'ai bien noté votre volonté et celle de vos services de nous accompagner de manière plus cadrée dans cette opération de modification. Je dois, en ce sens, recevoir prochainement des dates pour que nous nous réunissions.

Je tiens cependant à souligner que la suspension de la modification n°5 impacte la poursuite d'une activité agricole sur le territoire de la Commune : l'agriculteur qui a vendu sa ferme située en centre-ville à un promoteur sans condition suspensive (pour réaliser 100% de logements sociaux) ne pourra plus d'ici à cette fin d'année poursuivre son activité puisque le transfert de ses équipements prévus dans la modification n°5, est pour le moment mis en attente.

Par ailleurs, les bâtiments de l'Européenne ont actuellement une destination commerciale et industrielle et non jamais été agricoles. Notre objectif est de mieux cadrer l'activité sur ce site (interdiction de commerce, intégration paysagère et gestion des eaux pluviales).

Le retrait de la modification empêche également la mairie de Lentilly de vendre dans de bonnes conditions le tènement dit de « L'Européenne », pour lui permettre de financer la réalisation d'équipements publics nécessaires au développement de la ville soumise, comme vous le savez, aux dispositions de la loi SRU.

Je compte sur nos futurs échanges et sur la volonté qui nous anime, de part et d'autre, de collaborer ensemble, pour que des solutions rapides soient mises en œuvre afin de répondre aux enjeux qui m'ont conduit à engager cette modification du PLU.

Compte tenu de ces précisions, je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.

**Le Maire,**  
**Nathalie SORIN**

